

DECEMBRE 2023

Christian Guespin  
Président du GDSA22

## Le mot du président



En cette fin novembre 2023, il est permis de penser que la saison apicole est enfin terminée, du moins en ce qui concerne nos abeilles. Le climat changeant, ce fut une 3ème mi-temps pas prévue qu'il fallut engager (voir art. dans ce n°). Pour vos administrateurs c'est maintenant le temps des réunions, départementales, régionales, nationales.

Le dossier du PSE régional qui changera quelque peu le travail de l'association et des TSA, est toujours en cours de consultation par la DRAAF. Une échéance est actée pour février 2024 avant acceptation par le préfet de Région. Vous concernant : pas de changement dans l'obtention des médicaments que nous continuerons à vous fournir avec conseils, méthodologie, etc et à prix compétitif (il semble nécessaire de le rappeler) contrairement à certains sites ou commerces qui oublient parfois que ce ne sont pas que des produits de consommation mais des médicaments vétérinaires. Nous espérons pouvoir vous proposer en avril 2024 quelques nouveautés, cela sera décidé en commission apicole de la section régionale GDS Bretagne prochainement.

Le sanitaire c'est encore et toujours le varroa ; ce sujet sera abordé à la 2ème journée « Rencontre régionale Bretagne » prévue le 15 Janvier dans le Morbihan (voir programme, inscription et calendrier dans ce n°) Nous souhaitons vous y voir nombreux

Le sanitaire, c'est aussi le frelon asiatique. S'il a été relativement « facile » de constituer des groupes de piégeurs dans les communes s'impliquant avec notre protocole, récupérer les informations post-PPF

a été un travail très laborieux, nous aurions apprécié plus de retours de la part des apiculteurs directement concernés par ce ravageur (Voir article dans ce n°).

A vous, adhérents du GDSA 22, qui souhaitez que votre commune non encore engagée adhère au protocole PPF de votre association, il vous appartient de solliciter vos élus, pour organiser une réunion publique (voir art. PPF) le GDSA 22 peut apporter, ainsi que vous le savez, formation et information « [contact@gdsa22.bzh](mailto:contact@gdsa22.bzh) »

En ce qui concerne le dossier « Assurances » des ruches, et pour répondre à quelques demandes, il faut savoir que les associations ne peuvent encaisser des montants qui seraient assimilés à des « primes d'assurance » ce serait illégal. Les apiculteurs de loisir doivent en priorité questionner leurs assureurs, les colonies sont très souvent prises en charge par la R.C. (responsabilité civile)

Notre rencontre d'automne, à la Ville Davy, a permis d'échanger sur le contexte agriculture-apiculture et sur l'hivernage des colonies, à cette occasion des pièges « grilles » FA ont été proposés, (le stock n'a pas suffi, une autre série sera proposée, à l'AG ?)

L'Assemblée Générale 2024 se tiendra le 17 février 2024 à partir de 9h00 à la Ville Davy ce sera l'occasion de vous présenter le bilan 2023 et les objectifs 2024

Toute l'équipe du GDSA 22 vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année,

Christian GUESPIN

### Sommaire

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Le mot du président               | 1 |
| Bilan campagne PPF 2023           | 2 |
| Technique apicole : 3ème mi-temps | 3 |
| Journée sanitaire régionale       | 4 |
| Calendrier prévisionnel           | 4 |



### Prochainement :

Journée sanitaire  
Assemblée Générale  
Distribution de matériel

Détails de l'agenda en page 4

## CAMPAGNE PPF 2023 (Piégeage de Printemps des Fondatrices)

Christian GUESPIN (Président)

### BILAN DE LA PREMIERE PHASE :

#### L'expansion du frelon asiatique semble être atténuée

Les remontées d'information nous permettent à ce jour de vous communiquer ces premières constatations qui émanent de référents « frelon », d'apiculteurs adhérents du GDSA 22, de responsables-environnements, des municipalités.

#### 162 communes se sont engagées dans le PPF sur les 348 des Côtes d'Armor.

A ce jour 123 communes (soit 76%) ayant appliqué le protocole du GDSA 22 nous ont renvoyé leurs résultats de piégeage, qui ont permis d'établir les informations suivantes :

• Moyenne des captures par commune : 810 fondatrices de FA. \*

• Moyenne des captures par piégeur : 21 fondatrices de FA.

• Moyenne du nombre de piégeurs par commune : 45 piégeurs.

Ce sont ainsi + de 130 000 FA piégées (à affiner) \*\*

\* Le meilleur score de fondatrices capturées sur une commune est de 5530 F dans la fenêtre de capture du 10/04 au 10/05/2023. (Adaptation météo)

\*\*il manque les chiffres des piégeurs isolés, des apiculteurs non adhérents au GDSA 22, des collectivités, groupements, ayant organisé le piégeage de façon anonyme, etc..... ?? impossible à quantifier précisément.

Au 1er novembre, d'après les premières remontées d'information, on constate sur les territoires des communes engagées, une baisse significative du nombre de nids détruits par rapport à 2022. Il sera difficile d'établir un autre bilan des nids détruits et non détruits après le passage de la tempête Ciaran qui a fait « un gros nettoyage » dans les nids perchés dans les arbres.

Les remontées de terrain attestent, de façon générale, d'une baisse de pression très nette du frelon dans les ruchers, voire jusqu'à absence totale sur quelques secteurs très investis dans le PPF, cependant le trait de côte reste toujours difficile du fait d'un territoire de résidences secondaires non occupées environ 10 mois par an. (Pas de détections)

Sur ce trait de côte, une forte mobilisation, comme à Trégastel ou Binic-Étables, est nécessaire pour obtenir de bons résultats.

Nos observations ont montré que les conditions météo du printemps 2023 n'auraient pas impacté le développement du FA, les températures ayant été plus élevées qu'en 2022.

**Conclusion :** Grâce à l'engagement de près de la

moitié des communes des Côtes d'Armor, ce sont des dizaines de milliers de fondatrices « vespa velutina » qui ont été neutralisées avant développement des nids. Il est impossible d'établir un bilan précis de cette opération. Cependant on constate de façon pragmatique, une nette diminution des nids détruits sur de nombreux secteurs, ainsi qu'une pression des frelons en nette réduction sur les colonies d'abeilles, leur permettant une mise en hibernation salutaire.

Certaines communes et organismes ont préféré agir seuls en distribuant des pièges sans formation ni suivi : les conséquences de ces actions peuvent être néfastes à la biodiversité. D'autres n'ont pas voulu, ou pu s'engager dans cette lutte contre ce ravageur.

Il n'existe actuellement pas de piège sélectif à 100%\* mais avec une formation préalable, une bonne méthode d'utilisation et le suivi des informations hebdomadaires envoyées par le GDSA 22 pendant la fenêtre de capture, l'impact sur la biodiversité est fortement réduit.

Nous préparons actuellement la 2<sup>ème</sup> campagne du PPF :

Objectif : réduire fortement l'implantation du frelon asiatique

Le Piégeage de Printemps des Fondatrices du frelon asiatique c'est : du préventif simple, efficace, économique, quand bien géré.

Comment organiser une réunion publique ?

Se rapprocher d'un élu en charge des problématiques environnementales ; lui proposer de se rapprocher du GDSA 22 pour information et présentation du PPF

Les réunions qui fonctionnent le mieux sont celles organisées un soir de semaine 18h30

La communication est très importante : journal local, panneau pocket, affichage sans oublier le bouche à oreille, les relations. La com sur les réseaux sociaux ne fonctionne pas pour cette thématique.

PS : des apiculteurs du val de Loire et région Aquitaine, nous ont fait part d'une pression catastrophique du frelon asiatique sur leurs ruches en cette fin d'année. A notre connaissance, aucune politique de PPF n'est mise en place dans ces régions.

En annexe : carte des communes engagées ; cela vous permettra de contacter les communes hors protocole GDSA 22.



## TECHNIQUE APICOLE : Une 3<sup>ème</sup> mi-temps !

Christian GUESPIN (Président)

Le précédent « Bee-new » relatait le bilan d'une saison terminée, c'était oublier combien le climat est de plus en plus imprévisible. Une alerte sur le site vous informait, en ce début Août frais et maussade, des risques de famine sur des colonies anormalement fortes, devant être nourries en urgence pour éviter l'écroulement, les rentrées de nectar étant quasiment inexistantes.

Début septembre, c'est l'été qui s'installe avec des chaleurs anormales jusqu'au 15 octobre, accélérant la floraison du lierre bénéficiant d'une recharge hydrique estivale très confortable. Résultat : des corps très vite encombrés d'un nectar très liquide provoquant un rétrécissement des surfaces de ponte spectaculaire, à un moment où sa majesté devrait s'occuper de sa progéniture hivernale. Côté négatif, cela n'est pas de bon augure : nos abeilles « grasses » seront-elles assez nombreuses pour passer le relais ? Réponse début mars.

Le côté positif fût de faire sortir les femelles varroa des cellules du couvain devenant « peau de chagrin » et être ainsi plus vulnérables aux médicaments pendant les dernières semaines de traitement. Autre point positif, ce nectar devenant miel après concentration est de bonne qualité pour des provisions hivernales bien que dur à consommer.

Quelle conduite à adopter devant ces soubresauts du thermomètre qui provoquent une 3<sup>ème</sup> mi-temps ? Dans les ruchers, regarder les constructions parasites dans les nourrisseurs qui attestent que c'est plein en dessous ! Conséquence : débloquer les corps pour donner de la place à la reine qui s'empressera d'y installer sa nurserie. Curieusement et contrairement à ce que la littérature nous enseigne, un tel afflux de nectar facilite la construction de cadres de cire gaufrée par un grand nombre de cirières (se rappeler que les colonies sont pleines de jeunes abeilles). Sachant qu'un cadre de corps peut contenir jusqu'à 4 kg de miel, il n'est pas nécessaire d'hiverner des corps à 40 kg quand une colonie, mal isolée, peut très bien passer l'hiver avec 15 kg. Ainsi ce sont jusqu'à 3 cadres de corps pleins de miel qui peuvent être enlevés (à qq jours d'intervalle).

A la miellerie : remettre l'extracteur en route pour extraction rapide de ce miel qui cristallise à une vitesse record ! à condition que l'extracteur le permette. Sinon, stocker (au frais et sec) ou fondre les cadres ; pas toujours évident. Ce miel peut être consommé, il faudra cependant se rappeler que pour beaucoup d'entre nous il aura un petit goût d'amitaze !

Conclusion : le réchauffement climatique entraîne une évolution de nos pratiques. Une saison avec une 3<sup>ème</sup> récolte à l'automne, (lorsque l'apiculteur espère prendre des vacances) entrecoupée de 2 trous de floraison, des haussettes sur les ruchettes-essaims hivernées, des hausses sous les corps, du déblocage de corps, et un changement dans la conduite de l'infestation varroa, sans oublier le frelon asiatique qui cette année, s'est lui aussi décalé.

L'apiculture : une activité très ...intéressante.



## 2<sup>ème</sup> JOURNEE SANITAIRE REGIONALE 15 JANVIER 2024

Geneviève PIETO vice présidente

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la section apicole de GDS Bretagne ainsi que les 4 GDSA bretons et l'ADA Bretagne organisent avec l'appui de GTV Bretagne une journée sanitaire régionale à destination de tous les apiculteurs bretons.

Cette manifestation se déroulera le 15 janvier 2024  
de 9h à 17h30  
à la salle polyvalente  
2 rue des Écoles  
56320 LE FAOUET

Au programme :

- **Présentation de l'organisation sanitaire régionale (15 min)**  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne
- **Nutrition Santé – Du besoin de l'abeille aux conseils pratiques**  
**Gerald THERVILLE-TONDREAU**, Docteur Vétérinaire exerçant en Pays de la Loire **Jonathan GABOULAUD**, Chargé de missions ADA Nouvelle-Aquitaine  
\* Besoins nutritionnels de l'abeille pour être en bonne santé  
\* Les parcours de nourrissage et risques associés d'adultération du miel
- **Frelon asiatique – Feuille de route nationale et lutte en Bretagne**  
**Etienne CALAIS**, Docteur Vétérinaire, Animateur du groupe de travail national Frelon asiatique – Président de la section apicole de GDS Ile-de-France  
**Johann GUERMONTREZ**, Animateur de la section Maitrise des Espèces Impactant l'Élevage de GDS Bretagne  
\* Plan national de lutte et travaux en cours  
\* Les actions de lutte en Bretagne  
\* Gestion pratique au rucher

- ***Aethina tumida* – Se préparer à son éventuelle arrivée en métropole**  
**Monique L'HOSTIS**, Docteur Vétérinaire, Ancien professeur de parasitologie à ONIRIS Nantes et Responsable de la formation en apiculture-pathologie apicole / Présidente du Groupe d'Expertise Collective d'Urgence – *Aethina tumida*  
**Pascale JANVRIN**, Docteur Vétérinaire, Adjointe à la Cheffe de service Santé Protection Animales | DDPP 56  
\* Présentation de la mobilisation de l'État vis-à-vis d'*Aethina* à La Réunion en 2022  
\* Biologie, méthodologie de surveillance, gestion pratique dans les pays où le coléoptère est implanté
- ***Varroa destructor* – Résistances du parasite aux acaricides, actualités et pistes de gestion pratique**  
**Antoine ROSTANG**, Docteur Vétérinaire, Maître de conférences ONIRIS Nantes  
**Benjamin POIROT**, Apiculteur et co-fondateur d'APINOV  
\* Bien comprendre l'apparition de résistances  
\* Résistances de *Varroa destructor* aux acaricides, états des connaissances, pistes de gestion pratiques  
\* Programme régional de lutte et PSE, gestion pratique en Bretagne

Vous trouverez sur le site du GDSA22, toutes les informations concernant cette journée ainsi que le formulaire d'inscription à retourner par voie électronique ou par courrier avant le 5 JANVIER.

**⚠ Le nombre de places est limité**

Nous espérons vous voir nombreux à cette journée qui nous permettra d'enrichir nos connaissances sur des thématiques sanitaires et préserver au mieux la santé de nos abeilles.



**GDSA22**  
Boîte postale 3  
22560 TREBEURDEN

**Téléphone :**  
06.81.24.00.35

**Adresse électronique :**  
[contact@gdsa22.bzh](mailto:contact@gdsa22.bzh)

Nous sommes sur le  
Web !

<https://www.gdsa22.bzh>



**A vos agendas !**  
**DATES A RETENIR**

4 décembre 2023  
15 janvier 2024  
17 février 2024  
2 mars 2024

Journée formation continue TSA  
Journée sanitaire régionale  
ASSEMBLEE GENERALE GDSA22  
Journée distribution matériel « Route d'Or »